

Cour territoriale du Yukon—

102	Administration	5,040 00
103	Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés pendant la durée de leurs fonctions.	15,000 00
104	Division des enquêtes sur les coalitions	120,775 00

DIVISION DES PÉNITENCIERS

105	Administration	153,141 00
106	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'administration, la construction, l'achat de terrains, de fournitures, de matériel et de bestiaux; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération	4,760,625 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

107	William Tatton	564 00
-----	--------------------------	--------

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

JUSTICE

510	Pour pourvoir aux dépenses des Cours des prises	10,000 00
-----	---	-----------

Le MERCREDI 2 juillet 1947.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)

TRANSPORTS

402	Administration.	544,000 00
-----	-------------------------	------------

APPLICATION DE LA LOI DES TRANSPORTS

403	Commission des Transports—Administration, entretien et fonctionnement.	430,464 00
-----	--	------------

SERVICE DES CANAUX

404	Administration.	57,900 00
405	Canaux—Service et entretien	3,119,080 00
406	Canaux—Améliorations.	357,620 00
407	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le canal maritime du St-Laurent.	40,000 00
408	Pour procéder aux mesurages du débit et autres dépenses découlant de la surveillance et du contrôle du développement de l'énergie hydro-électrique de la <i>Beauharnois Light, Heat and Power Company Limited</i>	2,500 00

SERVICE DE LA MARINE

409	Administration.	15,193 00
410	Administration du matériel flottant.	26,870 00
411	Services nautiques—Administration	31,850 00
412	Navires du service de la marine, y compris les brise-glaces—entretien, service et réparations	2,226,033 00
413	Construction, entretien et surveillance du balisage des eaux, y compris traitements et allocations des gardiens de phares	2,853,212 00
414	Agences, traitements et dépenses de bureau.	321,000 00
415	Entretien et réparation des quais.	5,000 00